

Communiqué de presse

À Paris, le 3 avril 2023

FINALE DE LA COUPE NATIONALE DES ÉLÈVES CITOYENS 2022-2023

Date : 4 avril 2023 de 9h30 à 17h30

Thème : « Intelligence artificielle (IA) : progrès ou dérives ? »

Lieu : Conseil Économique, social et environnemental, Paris 16^{ème}

L'intelligence artificielle a été fondée en tant que discipline académique en 1956. Depuis lors, elle s'est progressivement insinuée dans nos vies et ouvre un champ des possibles infini.

D'après une étude initiée par l'Université d'Oxford et l'université de Yale, les machines surpasseront les humains. Comment la jeune génération fera-t-elle face à ce défi ? Quel rôle peut jouer le Droit ?

600 collégiens et lycéens venus de toutes les régions académiques de France, finalistes de la 8^{ème} édition de la Coupe Nationale des élèves citoyens lancée par InitiaDROIT, en partenariat avec les ministères de la Justice et de l'Éducation nationale, ont répondu à cette question.

Les classes finalistes exposeront et défendront leur vision le **4 avril 2023** au Conseil Économique, Social et Environnemental.

De nombreuses personnalités et spécialistes de l'intelligence artificielle viendront leur répondre et apporter des témoignages.

À l'issue du concours des trophées seront remis aux classes lauréates.

NB : Ce concours est organisé par l'association InitiaDROIT, Reconnue d'Utilité Publique, qui missionne des avocats bénévoles dans les classes de collèges et de lycées pour illustrer, via sa méthode de cas pratiques, les cours d'Enseignement Moral et Civique. Durant l'année scolaire 2021-2022, 1017 bénévoles ont rencontré (port du masque) près de 29 000 élèves pour leur faire prendre conscience de l'importance du droit dans les relations sociales et les sensibiliser à leur statut de citoyen, afin qu'ils réalisent que le Droit les concerne tous et à chaque instant.

Contacts presse :

Ministère de la Justice

Bureau de presse :
01 44 77 65 54 / presse-justice@justice.gouv.fr

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Service de presse :
01 55 55 30 10 / spresse@education.gouv.fr

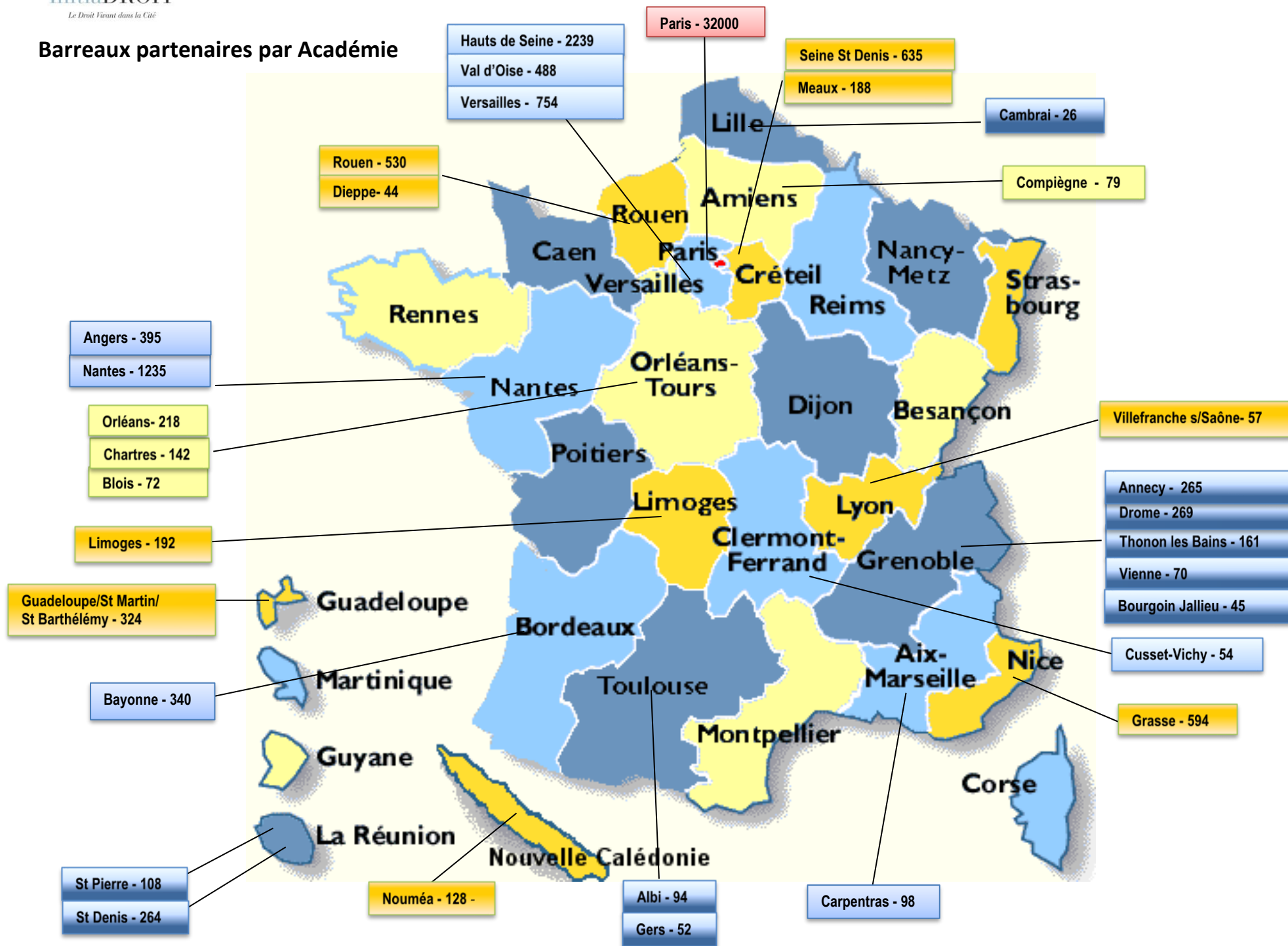
InitiaDROIT

Lucile RAMBERT :
06 31 10 97 83 /
lrambert@avocatparis.org

Barreau de Paris

Adrien CROZE :
06 59 56 95 10 / acroze@avocatparis.org

Barreaux partenaires par Académie



InitiaDROIT en quelques mots...

Née en 2005 au Barreau de Paris et implantée aujourd'hui dans plusieurs Barreaux, InitiaDROIT est une association Reconnue d'Utilité Publique composée d'avocats bénévoles, qui sensibilise les collégiens et lycéens au Droit participant ainsi à une prévention sociale.

Apolitique, aconfessionnelle et sans but lucratif, l'association est agréée et sous convention nationale avec les Ministères de la Justice et de l'Education nationale.

Aujourd'hui, plus d'un millier d'avocats volontaires, remplissent cette mission d'assistance à l'éducation citoyenne qui concerne chaque année près de 35 000 élèves.

Notre action

Les avocats interviennent en classe, dans le cadre des cours d'Enseignement Moral et Civique, sur des thèmes correspondant aux programmes de la 6^{ème} à la Terminale afin d'initier les élèves au « droit vivant ». A partir d'une jurisprudence et via une méthode interactive, les élèves s'approprient les règles, prennent conscience que le Droit est partout, qu'il est indispensable à la cohésion sociale et qu'ils en sont déjà acteurs.

Il ne s'agit pas de cours de droit, mais de mettre le Droit à la portée des jeunes en adaptant, pour chaque niveau de classe, le vocabulaire et les problématiques étudiées. Les élèves comprennent ainsi le sens des valeurs portées par le Droit en tant que jeunes citoyens d'un Etat démocratique.

Cette initiation se développe peu à peu dans quelques lycées français à l'étranger (réseau AEFÉ). L'action est également mise en place dans quelques lycées agricoles en France.

Notre mission

Démontrer et faire comprendre aux nouvelles générations le sens du contrat social dont chacun est acteur et bénéficiaire.

Notre objectif

Faire prospérer sur l'ensemble du territoire et dans tous les Barreaux qui le souhaitent cette démarche d'éducation à la citoyenneté par le Droit afin de faire connaître et réaliser au plus grand nombre de jeunes, le sens et l'importance de la règle de Droit et de son respect, base de la vie en Société.